Le système de retraite chinois

 Le système de retraite chinois se divisent en trois périodes historiques-la période de création, la période d’ajustement et la période de réforme.

Pour la période de création du système (1950-1958), le système de retraite chinois a tiré les leçons du système soviétique et a établi le système d’assurance-travail dont le modèle est assurance nationale. Dans ce période, le système a stipulé l’âge de retraite des hommes était de 60 ans et l’âge de retraite des femmes était de 50 ans. Au cours de la deuxième période (1958-1977), le gouvernement a relevé l’âge de retraite des femmes à 55 ans, sauf les ouvrières. En même temps, le gouvernement a élargi le champ des bénéficiaires du système. Les employés des unités institutionnelles ont commencé à bénéficier du système de retraite. Pendant la période de réforme, le gouvernement a fait des efforts pour réaliser le passage du système d’assurance-travail au système d’assurance sociale.

Même après 70 ans de développement du système, il existe encore des problèmes déraisonnables à résoudre. Aujourd’hui, l’espérance de vie des Chinois a augmenté de 30 ans par rapport à 1950. Simultanément, en raison de l’amélioration des conditions de travail, les employés âgés peuvent toujours faire leur travail.  Mais l’âge de retraite des employés est fixé et appliqué en fonction de l’espérance de vie des Chinois en 1950. C’est très déraisonnable.